



Projet de Renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo

Termes de référence pour l'atelier de validation de la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques

Brazzaville, Congo, 23-24 avril 2014

1. Informations générales

1.1 Contexte

Les six pays forestiers du Bassin du Congo (Cameroun, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Guinée Equatoriale, Gabon et République du Congo) se sont engagés à coordonner leurs efforts au niveau régional pour la conservation et la gestion durable de leurs forêts. La Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) a été créée à cet effet en 2005 pour assurer le suivi de cet engagement. Elle constitue l'autorité politique et technique régionale chargée d'orienter, harmoniser, suivre et coordonner la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Les pays ont indiqué leur intérêt à développer des mécanismes nationaux pour réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD). Au-delà des initiatives nationales, il est pertinent de suivre les questions REDD au niveau régional afin de s'assurer de la coordination entre les pays et du partage d'objectifs commun. Cette coordination peut permettre à terme de bénéficier d'économies d'échelle.

La COMIFAC a bénéficié en août 2011 d'un financement de 13 millions de dollars US du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) pour la mise en œuvre du Projet régional de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo (en abrégé ci-après PREREDD+). Les six pays concernés y ont apporté chacun une contribution de 2 millions de dollar US prélevée sur leurs allocations FEM. L'objectif de développement de ce projet est de renforcer les capacités des pays du Bassin du Congo sur les questions liées à la REDD+ et en particulier sur les mesures de stocks de carbone forestier.

Le PREREDD+ comporte quatre composantes. La composante 2 vise à renforcer les capacités techniques de mesure et de suivi des stocks de carbone dans les forêts du bassin du Congo. Elle est constituée de deux sous-composantes, dont la seconde (composante 2b) vise à définir des équations allométriques (c'est-à-dire des modèles mathématiques permettant de calculer la biomasse d'un arbre en fonction de caractéristiques dendrométriques mesurables de manière non destructive, telles que son diamètre ou sa hauteur) pour l'Afrique centrale. Un atelier scientifique régional organisé en avril 2012 par le PREREDD+ a permis de faire un état des lieux

sur les équations allométriques en Afrique centrale et a identifié un certain nombre de limites. Les campagnes de mesures de biomasse qui seront organisées dans le cadre de la sous-composante 2b du PREREDD+ devront permettre de dépasser ces limites. Elles fourniront des données de biomasse d'arbres qui permettront de mieux appréhender la variabilité naturelle de la biomasse des arbres à l'échelle du bassin du Congo, et de construire des équations allométriques adaptées aux différents types de formations végétales de cette région.

La mise en œuvre de la sous-composante 2b a été confiée à un consortium regroupant les firmes ONF International, TEREA et Nature+. Une des tâches de ce consortium consistera à proposer la méthodologie qui sera mise en œuvre à l'échelle sous-régionale pour réaliser les campagnes de mesure de la biomasse des arbres.

1.2 Présentation de la méthodologie régionale attendue

La méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques sera le référentiel méthodologique commun à toutes les équipes nationales qui effectueront des mesures de biomasse d'arbres sur de terrain et visera à assurer la cohérence de l'ensemble de ces mesures à l'échelle sous-régionale. L'adoption d'une méthodologie régionale sous-entend des ajustements nationaux pour tenir compte des spécificités de chaque pays en matière d'équations allométriques (travaux déjà réalisés, degré d'expérience variable des équipes en matière de mesures de biomasse, etc.). La méthodologie régionale définira notamment :

- La stratification forestière à l'échelle de l'Afrique centrale, définissant des types forestiers susceptibles de correspondre à des différences d'allométrie.
- La sélection des strates à échantillonner pour construire les équations allométriques (sur la base du rapport coût-efficacité et des économies d'échelles, c'est-à-dire en tenant compte des contraintes – administratives, logistiques... – d'accès au terrain, des travaux déjà réalisés et du fait qu'une même strate peut se retrouver dans plusieurs pays) ;
- La stratégie d'échantillonnage à mettre en œuvre : comment sélectionner les essences et les arbres à mesurer ? Quelles stratégies à mettre en place pour optimiser l'effort de collecte ? (utilisation des données d'inventaire d'aménagement, par exemple).
- La définition des protocoles pour l'élaboration des équations allométriques, y compris les protocoles de mesure de la biomasse des arbres sur le terrain et le traitement statistique des données.

Préalablement à l'atelier de validation, la méthodologie régionale aura été évaluée sur le plan scientifique par un panel d'experts scientifiques. La version de la méthodologie régionale qui sera présentée à l'atelier intégrera les corrections demandées par le panel d'experts. Les experts du panel seront eux-mêmes présents à l'atelier de validation.

La définition de la méthodologie régionale n'est que la première étape du processus devant conduire à l'élaboration d'équations allométriques pour l'Afrique centrale. Les étapes suivantes seront :

2. Adaptation de la méthodologie approuvée aux contextes nationaux. La méthodologie sera débattue puis appliquée au niveau national avec l'entière participation des

institutions de recherche nationales afin de refléter correctement le contexte et les besoins spécifiques des pays. À l'issue de cette deuxième étape, les institutions nationales devant effectuer les travaux de terrain seront identifiées et des conventions passées avec elles ; la méthodologie régionale sera déclinée pays par pays en plans opérationnels d'activités.

3. Travaux de terrain pour la collecte et l'analyse des données de biomasse, y compris un renforcement des capacités des entités nationales au niveau pays (pour les mesures de biomasse et/ou l'analyse des données).

2. Objectifs et résultats attendus

2.1 Objectifs

L'objectif de l'atelier régional sera de présenter devant des représentants des exploitants forestiers, des administrations et des institutions scientifiques de la sous-région, la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques élaborée par le consortium ONFi / TERA / Nature+ ; de discuter cette méthodologie régionale ; puis, sur la base de ces discussions et des amendements qui en découlent, de procéder à la validation de cette méthodologie régionale.

2.2 Résultats attendus

À l'issue de l'atelier de validation, la méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques sera disponible sous la forme d'un rapport. Organisation de l'atelier

L'atelier s'appuiera sur des exposés permettant de replacer les enjeux de l'atelier dans leur contexte. Des expériences pays en matière de stratification forestière et d'élaboration d'équations allométriques seront présentées afin de confronter la méthodologie proposée à l'existant et aux pratiques en cours. Les exposés des expériences pays prendront une demi-journée (annexe A).

La méthodologie régionale pour l'établissement des équations allométriques sera présentée par la firme en charge de la sous-composante 2b du PREREDD+. Une large part du temps sera laissée aux débats et aux questions / réponses. Les questions structurantes qui auront été identifiées lors de ces séances de questions / réponses seront débattues en table ronde. L'examen, les débats et la validation de la méthodologie régionale prendront une journée.

La dernière session sera consacrée à des discussions pour anticiper les étapes suivantes dans le processus d'élaboration des équations allométriques pour l'Afrique centrale. Cette dernière session sur les étapes futures prendra une demi-journée.

Le consortium ONFi / TERA / Nature+ disposera d'une semaine après l'atelier pour prendre en compte les corrections et recommandations issues de l'atelier.

3. Participants

L'atelier regroupera les représentants des exploitants forestiers, des administrations en charge du REDD+ et les organismes scientifiques (au sens large : universités, centres de recherche...) menant des recherches sur la mesure et le suivi des stocks de carbone forestier en Afrique

centrale. La présence d'exploitants forestiers qui pourront appuyer la suite du processus en accueillant les mesures de terrain dans leurs concessions est souhaitable.